The Ministry of Energy Annual Report 1987/1988

Ministry of Energy
Ontario

Robert C Wong
Minister

ISSN 0317-4581
4m/301082-12/10-88

Photographs of Pickering and Darlington nuclear generating stations, the hydro tower and Hydro Place courtesy of Ontario Hydro

Ontario

To
The Honourable
Lincoln M. Alexander,
P.C., Q.C., K. St. J., B.A., L.L.D.

Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May It Please Your Honour:

For the information of Your Honour and the Legislative Assembly of Ontario, it is my privilege to present the Annual Report of the Ontario Ministry of Energy for the fiscal year ending March 31, 1988.

Respectfully submitted,

Robert C. Wong
Minister of Energy

Message from Robert C. Wong, Minister

In Ontario, we have set a clear course for choosing the kind of energy future we want. There are still some key choices to make over the next few years, and they will have a lasting impact on Ontario's energy situation for decades to come.

Our Government policy is to make energy conservation and efficiency the major short-term priorities. Conserving fossil fuels has been a priority for some time, but this is an important change in the area of electricity planning. In the past the main focus was on electricity production and transmission. Ontario now looks to conservation first, and then to the option of additional new supply sources.

I believe that the people of Ontario need to understand the energy choices available and have an adequate opportunity to make their views known on both Ontario Hydro and broader energy issues, including energy efficiency. Energy efficiency is extremely important to our province, because it has a direct impact on Ontario's economic performance.

Most other developed countries are far more efficient than we are – in fact, we lag as much as 30 per cent behind competitors like Japan, Sweden and the United Kingdom. We have made substantial improvements in recent years, but we can and must do more to ensure that Ontario can compete on an equal basis should energy prices increase significantly.

Along with managing Ontario's interests in energy security and pricing, I am committed to ensuring that energy use in Ontario has a minimal impact on the environment. I recently had the honor of being appointed as Co-chairman of the Federal/Provincial Task Force on Energy and the Environment. In this new forum, I am looking forward to making progress toward meeting energy goals shared by the provincial and federal governments, and toward reducing the environmental impact of energy use in Canada.

Energy is a high priority area with the government of Ontario. All forecasters agree that in the long term, Ontario's requirements for energy will continue to grow. The Ontario Ministry of Energy is committed to providing for this province's future well-being by ensuring continued access to safe, reliable and reasonably-priced energy supplies well into the next century.

Message from Daniel J. Gagnier, Deputy Minister

Annual reports are, by definition, retrospective documents on the activities of a given fiscal year. But this report is also intended to be forward-looking, in the sense that it includes some insight into how the ministry will be working to influence the provincial energy situation in the coming years.

Our increased emphasis on managing energy issues during the 1987-88 year was reflected in a major ministry review of the Power Corporation Act, the principal legislative authority for Ontario Hydro's operations. During the year, the ministry also took part in discussions with federal and provincial governments on natural gas deregulation in Canada. In these talks, we demonstrated that Ontario is prepared to show constructive leadership in national energy matters.

My appointment with the ministry took effect at the beginning of the 1988-89 fiscal year. I look forward to meeting tomorrow's energy challenges in a positive, professional manner.

The Ministry at a Glance

Objectives

The role of the Ministry of Energy is to formulate and co-ordinate energy policies and programs aimed at securing an affordable supply of energy for Ontario. It must also anticipate and respond to changes in dynamic and volatile environments. The ministry has four main objectives:

- ☐ to advise the Government of Ontario on matters of energy policy;
- ☐ to ensure that an adequate supply of energy is available at reasonable cost to Ontario consumers, with a minimum impact on the environment;
- ☐ to promote energy conservation and efficiency; and
- ☐ to work with government and private agencies to develop new energy sources and technologies.

Ministry Organization

To increase its effectiveness and better serve the corporate goals of the government, the Ministry of Energy began a restructuring program at the end of fiscal 1987-88 that included some organizational changes.

When the changes are complete, the ministry will comprise seven branches: Policy Development; Programs and Technology; Liaison & Planning; Corporate Relations; Finance and Administration; Legal Services; and French Language Services. The new corporate structure will enable the organization to respond more effectively to energy issues, and develop practical energy solutions for Ontario.

The Policy Development branch monitors energy developments, identifies emerging issues, and proposes strategies and policies that will ensure adequate access to affordable energy supplies for Ontario. The branch conducts and co-ordinates research and analysis on energy supply and demand, and advises the Deputy Minister and the Minister on long-term corporate policy objectives and initiatives.

The Energy Liaison and Planning branch devises and co-ordinates policies relating to the supply, demand and pricing of all forms of energy, in all sectors. The branch also collects and analyses information on the local, provincial, national and international energy scene, and provides energy sector advice to the Ontario government.

The Programs and Technology branch develops and administers programs to encourage energy conservation and efficiency, alternative energy technology, and energy technology, research and development. The branch's programs benefit a wide range of clients across the province including institutions, municipalities, industries and businesses, the research community and the general public.

The Corporate Relations branch conducts the ministry's external communications efforts, and oversees and appraises the relations between the ministry's programs and the public, client industries, the news media and other special interest groups.

The Finance and Administration branch ensures that the ministry conducts its business within the framework of its own internal and government-wide administrative and financial policies, as well as provincial government budgetary directives and statutory regulations. It co-ordinates ministry-wide operational planning and provides specialist services to the ministry including comptrollership, information systems, library services, employment equity, staff services and audits.

The Legal Services branch assists the ministry in providing legal and legal-related services. Its four major roles include participation before regulatory tribunals and the courts; preparation of legislation, regulations and orders-in-council; contract preparation and review; and providing legal and policy advice to the Minister and Deputy Minister regarding legislation for which the Minister is responsible. The branch is staffed through secondments from the Ministry of the Attorney General.

The French Language Services Co-ordinator ensures that the ministry complies with the French Language Services Act, which comes into effect in November 1989.

The Ontario Energy Board

The Ontario Energy Board regulates all natural gas utilities in Ontario, except those which are municipally owned and controlled. It is responsible for determining the rates and charges for the transmission, storage, distribution and sale of natural gas in the province; the designation and authorization of natural gas storage areas; authorizing construction of transmission lines; authorizing expropriations for natural gas pipelines; and approving franchises for natural gas utilities to serve designated areas.

The Board also acts upon references from the Minister of Energy regarding Ontario Hydro wholesale rates and other rate-related matters; from the Minister of Natural Resources on certain oil and gas matters; and from the Lieutenant Governor in Council on any question respecting energy. The Board is responsible to the Ontario Lieutenant Governor in Council through the Minister of Energy, and publishes its own annual report, which contains the details of its activities throughout the fiscal year.

1987-1988 Highlights

Energy and Free Trade

On January 21, 1988, ministry staff presented a paper on "The Implications of the Energy Trade Provisions of the Free Trade Agreement" to the Ontario Legislature's Standing Committee on Finance and Economic Affairs. The presentation explained Ontario's main concerns about the terms of the free trade agreement with the United States:

- ☐ The energy provisions of the Free Trade Agreement severely erode Canada's ability to implement an independent energy policy.
- ☐ Under the agreement, the Canadian government's ability to ensure long-term security of energy supply for Canadians would be greatly reduced.

In the event of a supply shortage or the need to conserve diminishing resources, for example, the agreement does not clarify in what ways Canada would be required to provide the U.S. with proportional access to its diminished energy supplies.

- ☐ Canadian access to the U.S. energy market has improved only marginally under the agreement, and, except in the case of uranium, no specific U.S. actions to improve market access are promised.
- ☐ The agreement's impact on the operations of provincial electric utilities is uncertain, but the agreement does open up an additional avenue by which Canadian utilities' operations could be challenged by U.S. interests.

Meeting Ontario's Future Electricity Needs

Ontario's need for electricity is expected to grow steadily until the end of the century, but the rise in electricity demand will be slower than overall provincial economic growth for three reasons:

- ☐ The service sector is expected to account for two-thirds of economic growth in Ontario between now and the year 2000. However, this sector uses only about half as much electricity per dollar of output as the industrial sector.
- ☐ Energy-efficient technologies will continue to have a major impact throughout society, in our homes, buildings, factories and industrial processes.
- ☐ Lower prices for oil and natural gas make electricity less competitive, which slows the growth of electricity markets.

In the past, the most frequent response to serving increased electricity demand in Ontario was to build more large, central generating stations and new transmission facilities. However, the relatively slow growth in the demand for electricity in Ontario expected during the next several years provides a key opportunity for a more balanced approach to electricity planning. The government is committed to greater public involvement in the electricity planning process, to ensure that Ontario's electricity system responds adequately to the priorities of the people it serves.

Ontario Hydro's Draft Demand/ Supply Planning Strategy

In December 1987, the ministry received Ontario Hydro's Draft Demand/Supply Planning Strategy (DSPS) and began a review of its recommendations. This document proposes a framework for the future development of Ontario's electricity system well into the next century. The DSPS is receiving a comprehensive assessment by government ministries because of its vital importance to Ontario's energy future. The Minister appointed an independent Electricity Planning Technical Advisory Panel to review the technical content of the draft DSPS. The government's Select Committee on Energy announced that its first agenda item would be to conduct public hearings as part of the review process.

In February 1988, when the draft DSPS review process was announced, the Minister also directed Ontario Hydro to begin making more specific operating plans for the future development of the electricity system. The utility must deliver these plans to the Minister by mid-1989.

Power Corporation Act Review

The ministry began a major review of the Power Corporation Act in 1987-88. The act contains Ontario Hydro's main legislative authority for operations, as well as the utility's mandate.

The review has several goals, including the development of a clear definition of the relationship and responsibilities of the government and Ontario Hydro. The review process will also lead to the development of legislative amendments that clarify the government's role in providing an energy policy framework within which Ontario Hydro must operate.

Hydro Place, Toronto – the government has made electricity conservation the first priority of Ontario Hydro.

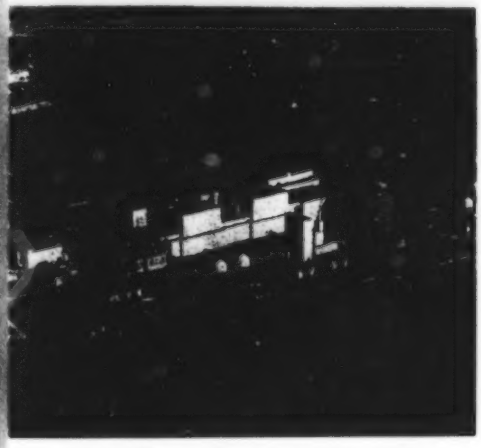

The Darlington Generating Station will be fully operational in 1994.

The Hare Report on Nuclear Safety

A major highlight of the 1987-88 fiscal year was the completion of the study of the Ontario Nuclear Safety Review, chaired by Dr. Kenneth Hare, an internationally renowned environmental scientist. Dr. Hare submitted his report to the Minister in February 1988.

The report concluded that Ontario Hydro's reactors are operating safely and at high standards of technical performance. No significant adverse impact on the work-force or the public was detected from the operation of the reactors. Dr. Hare also concluded that, while the risk of accidents serious enough to affect the public adversely can never be eliminated, it is very remote in Ontario. Copies of the report may be obtained from the ministry's Corporate Relations branch.

The Energy Efficiency Act

Major residential appliances and heating equipment represent a very large proportion of the energy used in Ontario. In December 1987, the ministry introduced Bill 82, the Energy Efficiency Act, in the legislature. The new legislation is designed to promote consistent testing and a higher level of energy efficiency in major appliances and products including refrigerators, stoves, freezers, air conditioners and furnaces.

Regulations under the act will also ensure that foreign manufacturers cannot "dump" inefficient products on the Ontario market.

Natural Gas Deregulation Update

Since 1985, considerable progress has been made in achieving a competitive market for Canadian natural gas through industry deregulation. As a result of this process, by 1988 more than a quarter of Ontario's natural gas

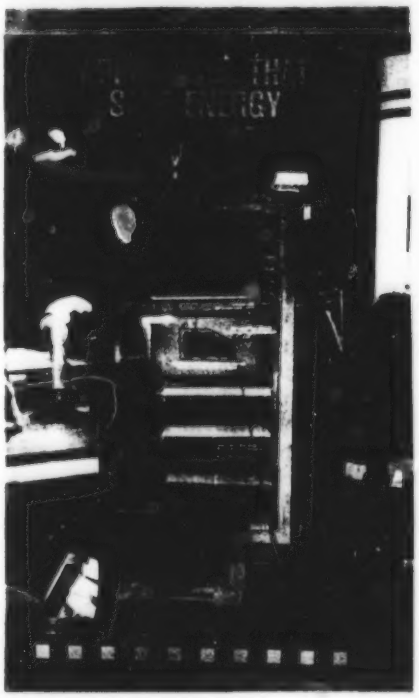

Buying energy-efficient appliances can save consumers money.

requirements were being met by non-traditional supply arrangements, such as direct purchases or broker-negotiated contracts.

Ontario's position throughout the deregulation process has been that competitive, market-based prices should be available to all consumers in Ontario, including those who purchase from distributors.

Existing gas supply contracts restrict Ontario distributors' ability to negotiate volumes and competitive prices. The ministry hopes to see distributors enjoy greater flexibility in

their natural gas purchasing. The ministry's position is that distributors must be allowed to develop supply portfolios which include long, medium and short term gas contracts with a variety of suppliers. Ontario continued discussions with Alberta during the fiscal year on the development of a market-based system which is fair to both producing and consuming interests.

During the 1987-88 fiscal year, the ministry also represented consumers' interests at public hearings and in ongoing discussions with industry groups and other governments on natural gas matters. At the end of the fiscal year, the ministry had begun preparing a handbook to help natural gas consumers make informed decisions on their supply arrangements.

Expanding Ontario's natural gas system.

Oil Highlights

World oil prices rebounded somewhat during the year from the low levels reached in early 1986, but on the whole prices remained soft during 1987-88. After peaking during the Persian Gulf tensions in the summer of 1987, crude oil prices declined steadily through early 1988 and remained below OPEC's U.S. $18 a barrel target. A meeting of OPEC and non-OPEC oil exporters in April 1988 failed to agree on mutual production cuts, but raised hopes for a more stable world oil market.

Securing Ontario's Needs For Oil

During the 1987-88 year, the ministry completed Ontario's Contingency Plan for Oil Shortages. The plan allows the government to maintain social and economic stability in the event of oil supply disruption. The ministry also participated in an International Energy Agency (IEA) test of oil shortage emergency measures during the year.

Ontario's contingency planning process was explained to representatives of the province's more than 800 municipalities at a ministry exhibit and display at the Association of Municipalities of Ontario Conference in August 1987 in Toronto.

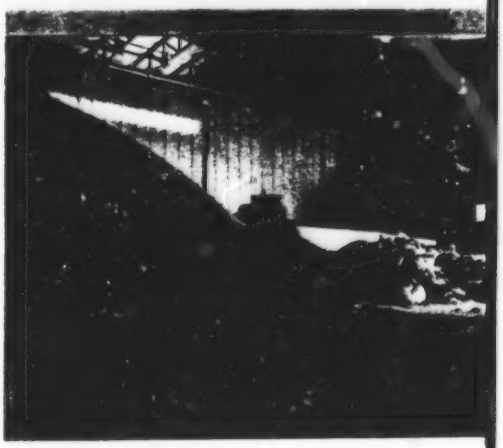

Energy from waste plants utilize products that would probably otherwise be landfilled.

Energy From Waste Program Announced

Some 80 per cent of the energy used in Ontario is purchased from outside the province. The ministry is working to develop all the feasible indigenous energy supply alternatives in Ontario to maximize their use and to promote more diverse supplies for consumers. Development of Ontario's indigenous energy resources also has substantial spin-off economic benefits.

In April 1987, the ministry announced a new, five-year, $25-million capital support program to help municipalities and the private sector develop energy-from-waste facilities. Under the program, municipalities are eligible for grants; private sector proponents can also apply for grants and loans. The ministry undertakes financial support for as much as 15 per cent of a project's capital costs, to a maximum of $6-million per project.

Burning wood waste for energy can benefit Northern Ontario forest companies.

Small Hydro Generates Local Energy Supplies

Small hydro – hydroelectricity plants producing less than 20 megawatts – has a long history in Ontario. But it will also play an important strategic role in our future. Small hydro installations can help diversify Ontario's electricity supply, using sites that can be harnessed to serve local needs. The technology is expected to contribute close to 150 megawatts of power by the year 2000.

During 1987-88, the ministry funded more than 60 small hydro feasibility studies and also published a guide to the approvals process for water power sites in Ontario.

As part of its Small Hydro Encouragement Program, the ministry also helped make possible the release of several Crown-owned small hydro sites for private development – including sites at Elliott Falls, near Minden; Charlton Dam, on the Crow River; and Denny's Dam, on the Saugeen River. Ontario Hydro has agreed to purchase power at these sites when they are developed, as an incentive to the Ontario's private power producers.

Wood Energy Turns Pollution to Power Source

Each year, more than 1,000 tonnes of oven-dried sawdust, shavings and other forest industry by-products are wasted at lumber and sawmill sites in Northern Ontario. During the 1987-88 fiscal year the ministry committed $6-million to its Northern Ontario Wood Energy Program, designed to assist Northern Ontario industries solve a large landfill problem and displace expensive conventional fuels by producing energy from wood waste.

The program is directed at increasing Northern Ontario's energy production from indigenous, renewable sources; creating jobs and stimulating the northern economy; and developing an environmentally sound alternative to traditional forms of wood waste disposal. By the end of the fiscal year, six projects had been approved, and three others were under active consideration.

Shell Fuelathon may be Fast Track to Fuel Efficiency

Early in 1988, the ministry completed a three-year agreement with Shell Canada to participate in sponsoring the company's annual "Fuelathon", a competition which challenges student engineers from all over North America to develop fuel-efficient vehicles. The vehicles, many of which get more than 2000 miles to the gallon, compete in an annual meet at the Shell Research Centre's test track in Oakville. Shell has agreed to create an alternative fuels category, which could include vehicles powered by fuels such as natural gas, propane and methanol.

MOCECP Ends on Successful Note

The Municipal Oil Conversion and Energy Conservation Program (MOCECP) ended on March 31, 1988. It was one of the most successful programs ever sponsored by the ministry.

During the program's five-year run, the ministry was able to assist more than 400 municipalities to implement some 1,400 energy-saving projects. Originally intended as a three-year program, MOCECP was extended to other forms of energy conservation because of the excellent response. In several large municipalities, energy auditors that were supplied temporarily during the program now have permanent jobs.

The Ministry is making Ontario's commercial sector more energy-efficient.

At the Core of Downtown Energy Conservation

The cost of energy used by commercial and institutional buildings represents almost 15 per cent of the province's total wholesale energy bill. In 1987-88, the ministry celebrated more than 10 years of experience in energy management programs for large commercial buildings. Two similar programs have evolved. The Downtown Energy Forum has helped participating firms save more than $8-million in Toronto and Ottawa. The Cities Energy Forum is designed to benefit smaller urban centres, and currently involves 12 communities.

Both programs encourage voluntary energy management activities in commercial buildings throughout the province and have been received enthusiastically by the people they were designed to serve. They are based on a sound economic principle: that a penny saved is a penny earned. The programs feature community seminars and meetings, at which local building managers and owners can meet to learn about the latest available technologies, and share their experiences in energy management.

Industrial Energy Services Program Shows Results

The goal of the Industrial Energy Services Program is to promote and enhance industrial competitiveness through energy efficiency and energy cost savings in industrial equipment and processes. It provides on-site comprehensive audits on process equipment and energy use, feasibility analysis grants and project engineering design grants.

In the program's first year, energy audits were conducted at 104 industrial plants. The audits identified average potential savings of $138,000 per plant, or an average of 15 per cent. More than 450 individual energy efficiency improvement opportunities were identified with more than $14-million in potential energy savings through capital investments totalling $26-million. The average payback period on these projects was 1.8 years.

EnerSearch Has Another Good Year

The ministry's EnerSearch Program is designed to assist private sector research, development and demonstration of innovative energy technologies. Ontario's willingness to share in the technology risk ensures an adequate level of research and development during a period of soft prices for conventional energy supplies.

EnerSearch enjoyed another successful year in 1987-88. A total of 19 projects received assistance with the ministry providing $2.2-million toward the total project costs of $9.3-million.

With EnerSearch assistance, MBM Ceramics Ltd., developed and installed industrial-scale microwave heating equipment in its Etobicoke plant which manufactures small ceramic castings. With the new equipment, production rates have increased 400 per cent from 100 to 500 pieces per hour, while energy used in the casting process was reduced 50 per cent. Ontario Hydro and the Ontario Centre for Advanced Manufacturing also assisted the project.

With assistance from the ministry's EnerSearch Program, Chemcraft Sadolin of Port Hope, which finishes wooden furniture, has developed a unique line of new coatings – ultramodern varnishes that dry in three seconds, instead of several hours.

The company now cures its products with ultraviolet energy. The new process not only produces a better product in a much shorter time, but also eliminates the use of conventional energy for drying. An added benefit is that the coating system does not require the use of environmentally harmful solvents that are traditionally used in the industry.

Challenge Continues for Young Architects

Over the years, the R-2000 home has come to signify the highest quality and best value available in home energy efficiency. The ministry has been a strong supporter of the R-2000 energy efficiency concept since the program began in the late 1970s.

The ministry's R-2000 Student Design Challenge invites Ontario's students of architecture and home design to compete annually by submitting plans for a new R-2000 home. The goal is to increase the young designers' awareness of energy-efficient home design, as well as to make more designs of such homes available for builders.

In addition to province-wide recognition, the winning designers receive attractive prizes from the contest's two corporate sponsors, Fiberglas Canada Inc. and Select Home Designs.

The third year of the ministry's R-2000 Student Design Challenge drew responses from a total of 300 students of architecture and architectural technology across the province. In all, the student designers submitted 24 projects.

Ministry of Energy

April 2, 1988

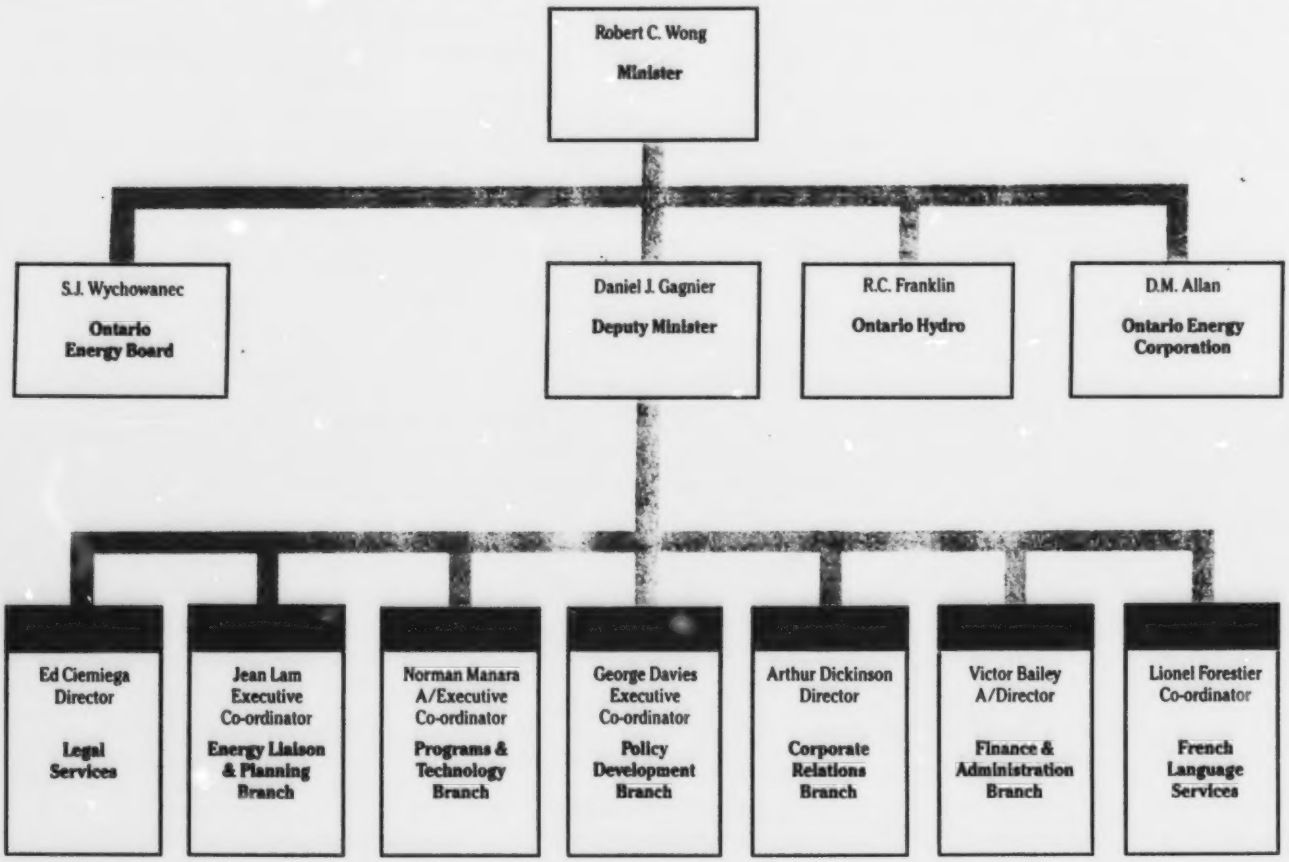

Note: Organizational structure current as of April 2, 1988.
Executive incumbents current at publication date.

Ministry of Energy
1987/88 Spending (by category)

DESCRIPTION	TOTAL
1987/88 Estimates Plus Management Board Approvals *	44,092,000 2,754,747
Adjusted Total	46,846,747
Less 1987/88 Expenditures	(42,543,858)
Total Underspending	4,302,889
Less Management Board Offsets	(1,299,300)
Adjusted Underspending	3,003,589

* Includes salaries approved by the Executive Council Act

Ministry of Energy
1987/88 Spending Distribution

DIVISION	EXPENDITURES
Main Office	2,736,318
Administrative Services	5,475,978
Policy & Planning	4,209,180
Programs & Technology	25,497,601
Ontario Energy Board	4,624,781
Total	42,543,858

Ministry of Energy
Programs & Technology
Project Expenditures
1987/88 (Tabulated by Activity)

ACTIVITY	TOTAL $ SPENT	TOTAL PROJECTS
Advisory Services	5,082,598	279
Development/Demonstration	6,231,487	103
Direct Support	6,925,555	652
Education	811,275	18
Program Administration*	3,893,851	—
Program Development	555,278	18
Research/Development	1,616,191	31
Technology Transfer	381,366	27
Total Activity	**25,497,601**	**1,128**
ADVISORY SERVICES – SUB-ACTIVITY DETAILS		
Energy Audit	3,043,952	148
Energy Study	31,213	5
Feasibility Study	495,392	72
Information Transfer	21,297	2
Monitoring	410,810	10
Training Advisory	1,079,934	42
Total Advisory Services	5,082,598	279

* No projects listed as all incur Program Administration costs

Ministry of Energy
Programs & Technology
Project Expenditures
1987/88 (Tabulated by Technology)

TECHNOLOGY	TOTAL $ SPENT	TOTAL PROJECTS
Agricultural Retrofit	1,098,454	226
Buildings Retrofit	4,620,369	105
Combustion Waste	2,807,409	17
Computer Controls	377,524	19
Electro-Technology	1,004,450	20
Fusion	1,652	1
Hydrogen	17,704	1
Methanol	128,686	1
Municipal Retrofit	3,582,862	412
Natural Gas	279,674	5
Other	9,515,643	220
Propane	284,505	5
R-2000	791,295	15
Small Hydro	725,439	69
Solar	186,459	8
Wood Burning	75,476	4
Total Technology	25,497,601	1,128
OTHER – SUB-ACTIVITY DETAILS		
Aggregate	1,028,742	24
Co-generation	179,401	4
Ethanol	52,639	2
Industrial Process	2,235,098	138
Lignin	126,947	3
Oil Conversion	56,652	1
Other	2,464,395	11
Peat	54,291	1
Parallel Generation	2,441,003	8
Renewable	3,405	1
Transportation Operator Efficiency	235,158	7
Transportation Technology/Equipment	582,959	18
Transportation Vehicle Efficiency	54,954	2
Total Other	9,515,643	220

Ministry of Energy
Programs & Technology
Project Expenditures
1987/88 (Tabulated by Client)

CLIENT	TOTAL $ SPENT	TOTAL PROJECTS
Agri-Industry	395,874	20
Builders	518,228	10
Churches/Temples	4,238	1
Commercial Real Estate	344,156	22
Consumers	1,177,860	38
Farms	22,547	1
Hospitals	1,708,208	28
Industry	8,036,844	191
Municipalities	3,705,733	424
Ontario Government	4,316,703	259
Organizations	392,753	24
Other	377,624	18
Research Institutions	403,103	5
Retailers	326,428	2
Schools	274,743	7
Service Firms	234,791	36
Tourist Industry	31,511	10
Transportation Industry	590,230	18
Universities/Colleges	57,566	5
Utilities	2,578,462	9
Total Client	**25,497,601**	**1,128**

Energy Monitoring helps industries identify where their energy dollars go.

Energy Monitoring is First Step to Savings

The Energy Monitoring Demonstration Program is a two-year joint initiative of the Ministry of Energy and Ontario Hydro. Its goal is to increase industry's energy efficiency by assisting representative companies to measure and then control their use of at least three forms of energy, one of which is electricity.

During 1987-88, energy monitoring equipment was installed at six participating companies: Bendix Electronics Ltd.; Burlington Canada, Inc.; Celanese Canada Inc.; Motor Wheel Corporation of Canada Ltd.; Proctor & Gamble Inc.; and J.M. Schneider Inc. These companies joined Falconbridge Ltd., Molson Ontario Breweries Ltd. and Volkswagen Canada Inc. in the program.

Companies participating in this program must agree to share the information with other similar operations to promote energy savings throughout each industry. Results of these tests will be shared at presentations in seminars, in publications and through other special events.

Ministère de l'Énergie
Rapport Annuel 1987-1988

Ministère de l'Énergie
Ontario

Robert C. Wong
Ministre

ISSN 0317-4581
4m/301082-12/10-88

Photographies des centrales nucléaires de Pickering et de Darlington, de la tour Hydro et de la Place Hydro par Ontario Hydro.

Ontario

À
Son Honneur
l'honorable Lincoln M. Alexander,
c.p., c.r., C. St-J., B.A., LL.D.

lieutenant-gouverneur de la province
de l'Ontario

Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Honneur et à l'Assemblée législative le rapport annuel du ministère de l'Énergie de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de ma très haute considération.

Le ministre de l'Énergie,
Robert C. Wong

Message du ministre de l'Énergie de l'Ontario, M. Robert C. Wong

En Ontario, nous voulons décider nous-mêmes notre avenir dans le domaine de l'énergie. D'autres décisions importantes restent à prendre au cours des prochaines années et elles auront un effet durable sur le contexte énergétique de l'Ontario pendant des décennies à venir.

À court terme, notre gouvernement attache la plus grande importance aux économies d'énergie au rendement énergétique. Les économies de combustibles fossiles sont une priorité depuis quelque temps déjà mais c'est là un changement important dans la façon de planifier l'électricité. Auparavant, on songeait surtout à la production et la transmission de l'électricité. Aujourd'hui, l'Ontario envisage d'abord les moyens d'économiser l'énergie, et ensuite la création de nouvelles sources d'approvisionnement à grande puissance.

Je crois que les Ontariens doivent connaître les choix qui s'offrent à eux en matière d'énergie et pouvoir exprimer leurs points de vue concernant Ontario Hydro et les grandes questions énergétiques, notamment le rendement énergétique. Le rendement énergétique est extrêmement important pour notre province, car il influe directement sur sa performance économique.

La plupart des autres pays industrialisés sont beaucoup plus efficaces que nous; en fait, nous accusons un retard qui peut atteindre 30 pour 100 par rapport à nos concurrents comme le Japon, la Suède et le Royaume-Uni. Nous avons fait de grands progrès depuis quelques années mais nous pouvons et devons faire mieux encore pour que l'Ontario puisse soutenir la concurrence sur un pied d'égalité au cas où les prix de l'énergie augmenteraient considérablement.

En plus de gérer les intérêts de l'Ontario en ce qui concerne la sécurité et le prix de l'énergie, je me suis engagé à faire en sorte que l'utilisation de l'énergie en Ontario ait des incidences minimes sur l'environnement. J'ai eu récemment l'honneur d'être nommé coprésident du groupe de travail fédéral-provincial sur l'énergie et l'environnement. À cette nouvelle tribune, j'espère que nous allons accomplir des progrès en vue d'atteindre les buts fixés par les gouvernements fédéral et provinciaux, et de réduire les incidences de l'utilisation de l'énergie au Canada sur l'environnement.

L'énergie représente une priorité importante pour le gouvernement de l'Ontario. Tous les prévisionnistes conviennent que, à long terme, les besoins de l'Ontario sur le plan de l'énergie vont continuer à croître. Le ministère de l'Énergie de l'Ontario veut assurer le bien-être futur de la province en maintenant l'accès à des approvisionnements sûrs, fiables et d'un prix raisonnable jusque dans le prochain siècle.

Message du sous-ministre, M. Daniel J. Gagnier

Par définition, les rapports annuels sont des documents rétrospectifs sur les activités d'un exercice donné. Mais le présent rapport veut également se tourner vers l'avenir, car il donne un aperçu de la façon dont le ministère s'efforcera d'influencer la situation énergétique de la province au cours des années à venir.

L'attention accrue que nous avons portée à la gestion des questions énergétiques au cours de 1987-1988 a été démontrée par l'importante étude, qu'a réalisée le ministère, de la Loi sur la Société provinciale de l'électricité, qui régit les activités d'Ontario Hydro. Au cours de l'année, le ministère a également participé aux discussions qui ont eu lieu avec le gouvernement fédéral et les provinces en ce qui concerne la déréglementation du gaz naturel au Canada. Lors de ces discussions, nous avons montré que l'Ontario est prêt à jouer un rôle de chef de file pour les questions énergétiques nationales.

Ma nomination au ministère est survenue au début de l'exercice 1988-1989. J'entends bien relever, d'une façon positive et professionnelle, les défis qui nous attendent dans le secteur de l'énergie.

Le ministère en bref

Objectifs

Le rôle du ministère de l'Énergie consiste à formuler et à coordonner des politiques et programmes énergétiques, qui visent à assurer aux Ontariens des approvisionnements sûrs en énergie, à des prix raisonnables. Il doit également anticiper les changements et y réagir, dans un contexte dynamique et changeant. Le ministère poursuit quatre objectifs principaux :

- ☐ conseiller le gouvernement de l'Ontario sur les questions relatives à la politique énergétique;
- ☐ assurer aux consommateurs ontariens des approvisionnements suffisants en énergie, à des prix raisonnables, et avec le moins d'incidences possible sur l'environnement;
- ☐ promouvoir les économies d'énergie et le rendement énergétique; et
- ☐ collaborer avec le gouvernement et des organismes privés en vue de mettre au point de nouvelles sources et techniques dans le domaine de l'énergie.

Structure du ministère

Afin d'accroître son efficacité et de mieux atteindre les buts généraux du gouvernement, le ministère de l'Énergie a entrepris, à la fin de 1987-1988, une restructuration qui comportait certains changements organisationnels.

Une fois les changements effectués, le ministère se composera de sept directions : Élaboration des politiques; Liaison et planification; Programmes et technologie; Relations générales; Finances et administration; Services juridiques; et Services en français. La nouvelle structure permettra au ministère de mieux s'occuper des questions relatives à l'énergie et de trouver des solutions pratiques pour l'Ontario.

La Direction de l'élaboration des politiques suit de près le domaine de l'énergie, identifie les nouvelles questions et propose des stratégies et des politiques qui assureront à l'Ontario des approvisionnements suffisants à des prix raisonnables. La direction effectue et coordonne des recherches et des analyses sur l'offre et la demande dans le domaine de l'énergie, et conseille le sous-ministre et le ministre sur les objectifs à long terme et les initiatives du ministère.

La Direction de la liaison et de la planification élabore et coordonne des politiques concernant l'offre, la demande et les prix de toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs. De plus, la direction recueille et analyse les données sur la situation de l'énergie à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale, et fournit au gouvernement de l'Ontario des avis en matière énergétique.

La Direction des programmes et de la technologie crée et administre des programmes visant à encourager les économies d'énergie et le rendement énergétique, la technologie des énergies de remplacement ainsi que les techniques, la recherche et le développement concernant l'énergie. Les programmes de la direction profitent à divers clients à travers la province, notamment les institutions, les municipalités, les industries et entreprises, les établissements de recherche et le public en général.

La Direction des relations générales s'occupe des services de communications externes du ministère, et supervise et évalue les relations entre les programmes du ministère et le public, les entreprises clientes, les médias et d'autres groupes d'intérêts spéciaux.

La Direction des finances et de l'administration veille à ce que le ministère mène ses activités en respectant les politiques administratives et financières du ministère et du gouvernement, ainsi que les directives budgétaires et les règlements du gouvernement de la province. Elle s'occupe de la planification des activités à l'échelle du ministère et fournit des services d'experts, notamment le contrôle financier, les systèmes d'information, les services de bibliothèque, l'équité en matière d'emploi, les services du personnel et les vérifications.

La Direction des services juridiques fournit au ministère des services juridiques et des services connexes. Ses quatre fonctions principales sont les suivantes : représenter le ministère devant les organismes de réglementation et les tribunaux; préparer les lois, les règlements et les décrets; rédiger et examiner des contrats; et fournir des conseils juridiques et généraux au ministre et au sous-ministre concernant les lois qui relèvent du ministère. La direction est composée de fonctionnaires détachés du ministère du Procureur général.

Le Coordonnateur des services en français veille à ce que le ministère se conforme à la Loi sur les services en français, qui entrera en vigueur en novembre 1989.

La Commission de l'énergie de l'Ontario

La Commission de l'énergie de l'Ontario réglemente toutes les entreprises de gaz naturel en Ontario, sauf celles qui sont contrôlées par des municipalités et leur appartiennent. Elle est chargé de fixer les tarifs et les frais pour la transmission, l'entreposage, la distribution et la vente du gaz naturel dans la province; de désigner et d'autoriser les zones d'entreposage du gaz naturel; d'autoriser la construction de lignes de transmission; d'autoriser les expropriations pour les pipelines de gaz naturel; et d'approuver les concessions pour les entreprises de gaz naturel en vue de servir les régions désignées.

La Commission conseille aussi le ministre de l'Énergie en ce qui concerne les tarifs de gros d'Ontario Hydro et d'autres questions relatives aux tarifs; le ministre des Richesses naturelles en ce qui concerne certaines questions relatives au pétrole et au gaz naturel; et le lieutenant-gouverneur en conseil sur d'autres questions d'énergie. La Commission relève du lieutenant-gouverneur de l'Ontario, par l'entremise du ministre de l'Énergie, et publie son propre rapport annuel, qui donne des précisions sur ses activités pour l'exercice financier.

Faits saillants de 1987-1988

L'énergie et le libre-échange

Le 21 janvier 1988, des membres du ministère ont présenté au Comité permanent des affaires économiques et financières un document sur les incidences des dispositions de l'Accord de libre-échange dans le domaine de l'énergie. Ils ont expliqué les principales préoccupations de l'Ontario concernant les modalités de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis :

- ☐ Les dispositions de l'accord de libre-échange qui ont trait à l'énergie entravent sérieusement la capacité du Canada de mettre en oeuvre une politique énergétique indépendante.
- ☐ En vertu de l'Accord, la capacité du gouvernement canadien d'assurer des approvisionnements en énergie à long terme pour les Canadiens serait grandement réduite.

Par exemple, s'il y a une pénurie d'énergie ou s'il faut conserver des ressources qui diminuent, l'accord ne précise pas les façons par lesquelles le Canada devrait fournir aux États-Unis un accès proportionnel à ses approvisionnements réduits.

- ☐ L'accès du Canada au marché américain de l'énergie ne s'est que légèrement amélioré avec l'accord et, sauf dans le cas de l'uranium, les États-Unis ne promettent aucune mesure précise pour améliorer l'accès au marché.
- ☐ Les incidences de l'accord sur les activités des entreprises d'électricité de la province ne sont pas bien connues, mais l'accord offre un moyen supplémentaire par lequel les activités de sociétés d'utilité publique du Canada pourraient être contestées par des intérêts américains.

Répondre aux besoins futurs de l'Ontario en électricité

On prévoit que les besoins de l'Ontario en électricité augmenteront constamment d'ici la fin du siècle, mais l'augmentation de la demande d'électricité sera inférieure à la croissance économique globale de la province, pour trois raisons :

- ☐ Le secteur des services devrait représenter les deux tiers de la croissance économique de l'Ontario d'ici l'an 2000. Cependant, ce secteur utilise deux fois moins d'électricité que le secteur industriel par dollar de production.
- ☐ Les techniques à haut rendement énergétique continueront d'exercer une influence importante sur la société, dans nos maisons, les immeubles, les usines et les procédés industriels.
- ☐ La baisse des prix du pétrole et du gaz naturel rend l'électricité moins compétitive, ce qui ralentit la croissance des marchés de l'électricité.

Dans le passé, la façon la plus courante de répondre à l'augmentation de la demande d'électricité en Ontario consistait à construire des centrales plus puissantes et de nouvelles installations de transmission. Cependant, l'augmentation relativement lente de la demande d'électricité en Ontario qu'on prévoit pour les prochaines années représente une bonne occasion d'adopter une approche plus équilibrée à la planification de l'électricité. Le gouvernement s'est engagé à faire participer davantage le public au processus de planification de l'électricité, afin de s'assurer que le réseau d'électricité de l'Ontario corresponde bien aux priorités de la population qu'il dessert.

Stratégie de planification de l'offre et de la demande d'Ontario Hydro

En décembre 1987, le ministère a reçu le projet de stratégie de planification de l'offre et de la demande d'Ontario Hydro et a commencé à examiner des recommandations. Ce document propose un cadre pour l'expansion future du réseau d'électricité de l'Ontario jusque dans le XXIe siècle. La stratégie de planification fait l'objet d'une évaluation approfondie par les ministères du gouvernement car elle revêt une importance cruciale pour l'avenir du secteur de l'énergie de l'Ontario. Le ministre a nommé un groupe consultatif technique et indépendant de planification de l'électricité pour étudier le contenu technique du projet de stratégie de planification. Le Comité spécial de l'énergie a annoncé qu'il tiendrait des audiences publiques dans le cadre du processus d'examen.

Lorsqu'il a annoncé ce processus d'examen, en février 1988, le ministre a également demandé à Ontario Hydro de commencer à préparer des plans opérationnels plus précis pour le développement futur du réseau d'électricité. La société doit communiquer ces plans au ministre d'ici le milieu de 1989.

Examen de la Loi sur la Société provinciale de l'électricité

Le ministère a entrepris, en 1987-1988, un examen approfondi de la Loi sur la Société provinciale de l'électricité. La loi constitue la principale autorité législative pour les activités d'Ontario Hydro et précise le mandat de la société.

L'examen vise plusieurs objectifs, dont l'élaboration d'une définition claire des rapports et des responsabilités du gouvernement et d'Ontario Hydro. Le processus d'examen va également mener à l'élaboration d'amendements législatifs qui préciseront le rôle du gouvernement dans l'élaboration d'une politique énergétique pour les activités d'Ontario Hydro.

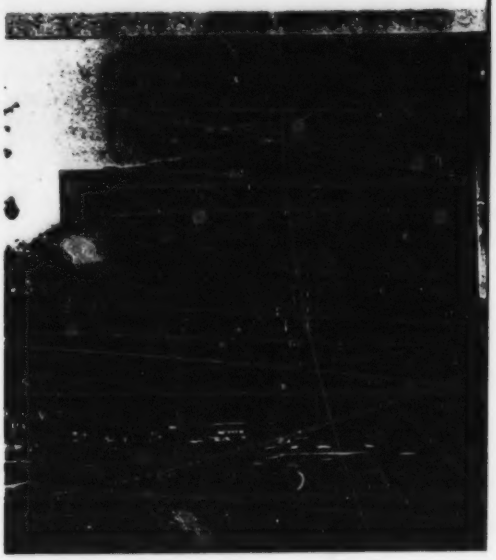

Place Hydro à Toronto – Le gouvernement a fait de la conservation de l'électricité une des principales priorités d'Ontario Hydro.

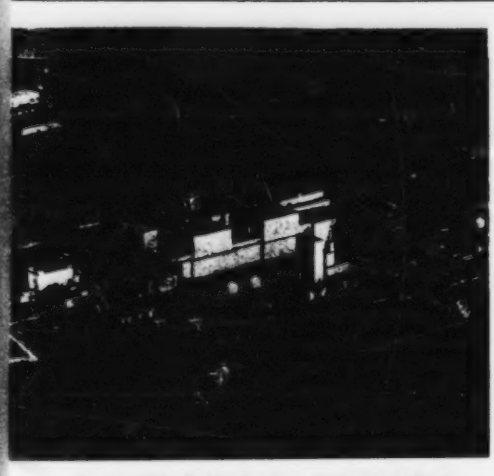

La centrale de Darlington sera terminée en 1994.

Rapport Hare sur la sécurité des centrales nucléaires

L'un des points saillants de l'exercice 1987-1988 a été l'achèvement de l'Étude sur la sécurité des centrales nucléaires de l'Ontario, sous la présidence du professeur Kenneth Hare, scientifique de renommée mondiale dans le domaine de l'environnement. Le professeur Hare a présenté son rapport au ministre en février 1988.

Le rapport conclut que les réacteurs d'Ontario Hydro fonctionnent de façon sûre et selon des normes élevées de performance technique. On n'a décelé aucun effet néfaste du fonctionnement des réacteurs sur les travailleurs ou le public. Le professeur Hare a également conclu que, même si on ne peut jamais éliminer complètement le risque d'un accident suffisamment grave pour nuire au public, ce risque est très faible en Ontario. On peut se procurer un exemplaire du rapport auprès de la Direction des relations générales du ministère.

Loi sur le rendement énergétique

Les appareils électro-ménagers et les systèmes de chauffage résidenciel utilisent une très grande partie de l'énergie de l'Ontario. En décembre 1987, le ministère a déposé à l'Assemblée législative le projet de loi 82, Loi sur le rendement énergétique. La nouvelle loi vise à promouvoir des tests uniformes et un niveau élevé de rendement énergétique pour les principaux appareils électro-ménagers, dont les réfrigérateurs, les cuisinières, les congélateurs, les climatiseurs et les appareils de chauffage.

Des règlements pris en application de la loi empêcheront également que des fabricants étrangers écoulent à bas prix des produits peu efficaces sur le marché de l'Ontario.

Déréglementation du gaz naturel

Depuis 1985, des progrès considérables ont été accomplis pour obtenir un marché compétitif pour le gaz naturel du Canada, par le biais de la déréglementation de l'industrie. Grâce à ce processus, plus du quart des besoins de l'Ontario en gaz naturel ont été satisfaits en 1988 par des moyens d'approvisionnement non conventionnels, comme les achats directs ou les contrats négociés par l'entremise de courtiers.

Tout au long du processus de déréglementation, l'Ontario a soutenu que les consommateurs de l'Ontario, y compris ceux qui achètent directement des distributeurs, devraient profiter de prix compétitifs et fondés sur le marché.

Les contrats d'approvisionnement en gaz naturel actuels restreignent la capacité des distributeurs de l'Ontario de négocier de grandes quantités et des prix compétitifs. Le ministère aimerait voir les distributeurs jouir d'une plus

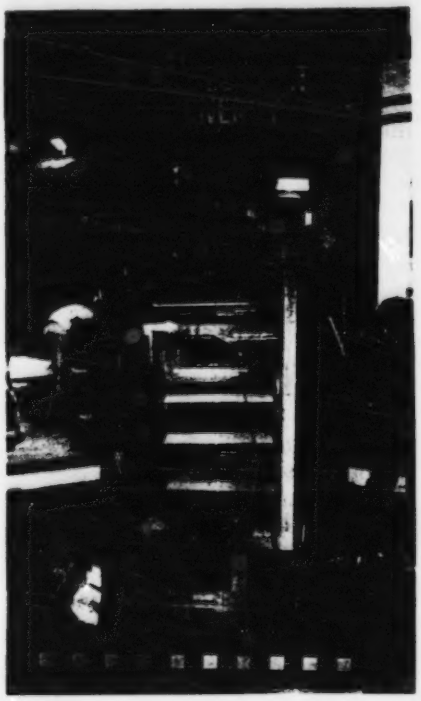

En achetant des appareils ménagers à haut rendement énergétique, les consommateurs peuvent faire des économies.

grande souplesse pour leurs achats de gaz naturel. Le ministère estime qu'on doit permettre aux distributeurs de se constituer des portefeuilles d'approvisionnement qui comprennent des contrats à court, à moyen et à long terme auprès de divers fournisseurs.

Au cours de l'exercice, l'Ontario a poursuivi les discussions avec l'Alberta en vue de la mise au point d'un système fondé sur le marché qui soit équitable à la fois pour les producteurs et les consommateurs.

Le ministère a également défendu les intérêts des consommateurs à des audiences publiques et lors des discussions permanentes avec les

groupes de l'industrie et d'autres gouvernements sur des questions relatives au gaz naturel. À la fin de l'exercice, le ministère avait commencé à préparer un guide en vue d'aider les utilisateurs de gaz naturel à prendre des décisions éclairées concernant leurs approvisionnements.

Situation du pétrole

Au cours de l'exercice, les prix internationaux du pétrole, qui avaient atteint de bas niveaux au début de 1986, ont légèrement remonté mais, dans l'ensemble, sont demeurés faibles en 1987-1988. Après avoir atteint un sommet lors de la crise du golfe Persique au cours de l'été de 1987, les prix du brut ont constamment baissé au début de 1988 et sont demeurés inférieurs au prix cible de 18 $ US le baril de l'OPEP. À une réunion tenue en avril 1988, les exportateurs de pétrole membres et non membres fixé par l'OPEP ne sont pas parvenus à s'entendre sur des réductions mutuelles de la production mais ils ont suscité certains espoirs quant à une plus grande stabilité du marché mondial du pétrole.

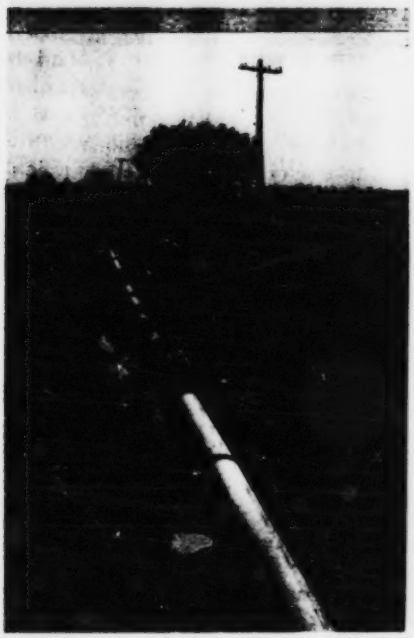

L'accroissement du réseau de gaz naturel de l'Ontario.

Besoins de l'Ontario en pétrole

Au cours de l'exercice 1987-1988, le ministère a terminé le plan d'urgence de l'Ontario en cas de pénurie de pétrole qui permettra au gouvernement de maintenir la stabilité sociale et économique en cas de perturbation des approvisionnements de pétrole. Le ministère a également participé à un essai des mesures d'urgence en cas de pénurie de pétrole qui a été effectué au cours de l'année par l'Agence internationale de l'énergie.

Le processus de planification d'urgence de l'Ontario a été exposé aux représentants de plus de 800 municipalités de la province, lors d'une exposition du ministère à la conférence de l'Association of Municipalities of Ontario, qui s'est tenue en août 1987 à Toronto.

Énergie à partir des déchets

Environ 80 pour 100 de l'énergie consommée en Ontario est achetée à l'extérieur de la province. Le ministère veut exploiter toutes les sources possibles d'approvisionnement en énergie en Ontario afin de maximiser leur utilisation et de promouvoir des approvisionnements plus variés pour les consommateurs. L'exploitation des ressources énergétiques de l'Ontario entraîne également d'importantes retombées économiques.

Les usines qui produisent de l'énergie à partir des déchets utilisent des produits qui autrement serviraient de remblayage.

En avril 1987, le ministère a annoncé un nouveau programme quinquennal de soutien des immobilisations daté d'un budget de 25 millions de dollars et destiné à aider les municipalités et le secteur privé à mettre au point des installations de production d'énergie à partir des déchets. En vertu de ce programme, les municipalités sont admissibles à des subventions; le secteur privé peut également demander des subventions et des prêts. L'aide financière du gouvernement peut couvrir 15 pour 100 des dépenses d'immobilisation des projets, jusqu'à concurrence de 6 millions de dollars par projet.

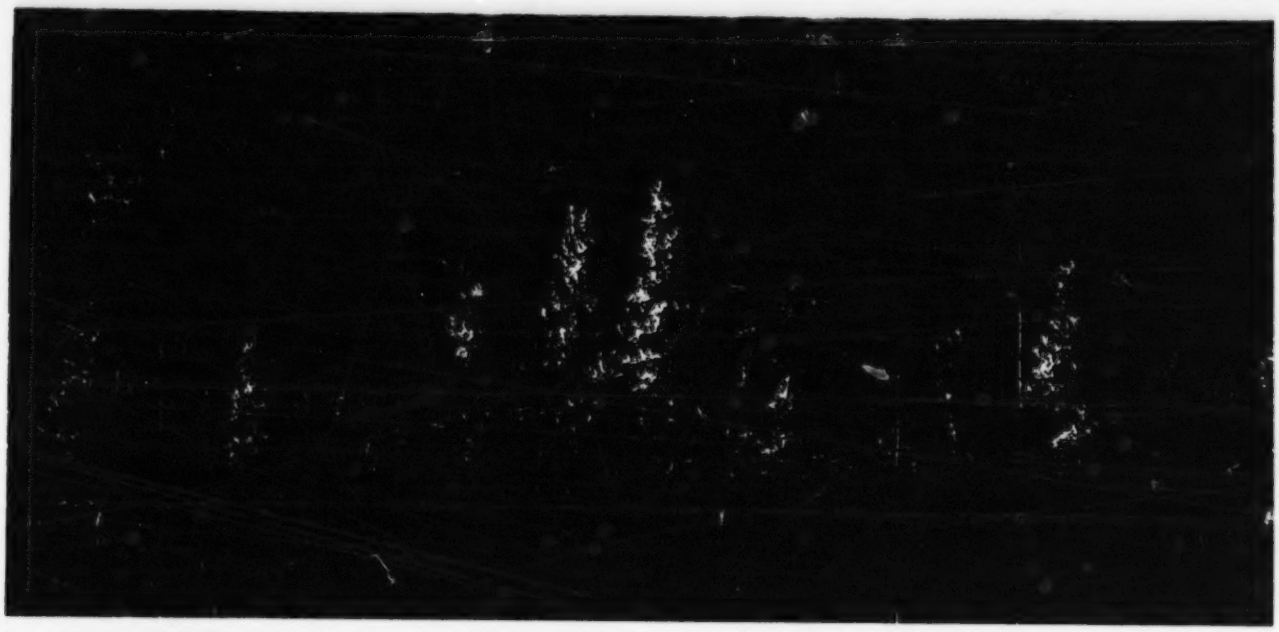

Les compagnies forestières du Nord de l'Ontario peuvent tirer profit de l'énergie obtenue à partir de la combustion des déchets du bois.

Les petites centrales

Les petites centrales hydro-électriques, c'est-à-dire celles qui produisent moins de 20 mégawatts, existent depuis longtemps en Ontario. Mais elles joueront également un important rôle stratégique pour notre avenir. Les petites centrales peuvent aider à la diversification des approvisionnements en électricité de l'Ontario, à l'aide d'installations qui peuvent être exploitées pour répondre aux besoins locaux. Cette technologie devrait générer près de 150 mégawatts d'ici l'an 2000.

En 1987-1988, le ministère a financé plus de 60 études de faisabilité de petites centrales hydro-électriques et a également publié un guide concernant le processus d'approbation des installations hydro-électriques en Ontario.

Dans le cadre du Programme d'encouragement des petites centrales, le ministère a également permis de remettre plusieurs petites installations hydro-électriques appartenant à la Couronne au secteur privé, qui les développera, notamment la centrale d'Elliott Falls, près de Minden, le barrage Charlton, sur la rivière Crow, et le barrage Denny, sur la rivière Saugeen. Afin d'encourager les producteurs privés d'électricité de la province, Ontario Hydro a accepté d'acheter de l'énergie de ces installations lorsqu'elles seront terminées.

Combattre la pollution à l'aide de l'énergie du bois

Chaque année, les scieries du Nord de l'Ontario gaspillent plus d'un million de tonnes de sciure de bois séchée, de copeaux et d'autres sous-produits de l'industrie forestière. Au cours de l'exercice 1987-1988, le ministère a affecté un montant de 6 millions de dollars à son Programme d'exploitation du potentiel énergétique du bois dans le Nord de l'Ontario, qui vise à aider des entreprises du Nord de l'Ontario à régler un grave problème d'enfouissement et à remplacer des carburants classiques coûteux par la production d'énergie à partir des déchets du bois.

Le programme a pour but d'accroître la production d'énergie dans le Nord de l'Ontario à partir de ressources provinciales et renouvelables; de créer des emplois et de stimuler l'économie du Nord; et de trouver des solutions de rechange aux formes classiques d'élimination des déchets du bois. À la fin de l'exercice, six projets avaient été approuvés et trois autres étaient à l'étude.

Le "Fuelathon" de Shell et le rendement énergétique

Au début de 1988, le ministère a terminé un contrat de 3 ans avec Shell Canada pour commanditer le "Fuelathon" annuel de la compagnie, qui invite des étudiants en ingénierie de toute l'Amérique du Nord à mettre au point des véhicules à haut rendement énergétique. Les véhicules, dont bon nombre obtiennent plus de 2000 milles au gallon, se font concurrence chaque année sur la piste d'essai du Centre de recherches de Shell, à Oakville. Shell a accepté de créer une catégorie de carburants de remplacement, qui pourrait comprendre des véhicules consommant des carburants comme le gaz naturel, le propane et le méthanol.

Fin heureuse du Programme municipal de conversion

Le Programme municipal de conversion du mazout et d'économie d'énergie a pris fin le 31 mars 1988. C'est l'un des meilleurs programmes que le ministère ait jamais commandités. Au cours d'une période de cinq ans, le ministère a pu aider plus de 400 municipalités à mettre en oeuvre quelque 1 400 projets permettant d'économiser l'énergie. En raison du taux de réponse très élevé, le programme, qui ne devait durer que 3 ans, a été élargi de manière à inclure d'autres formes d'économie d'énergie. Dans plusieurs municipalités importantes, des vérificateurs de l'énergie, qui avaient été engagés de façon provisoire pour le programme, ont maintenant des emplois permanents.

Le ministère aide le secteur commercial ontarien à accroître son rendement énergétique.

L'économie de l'énergie dans le centre-ville

Le côut de l'énergie consommée par les immeubles commerciaux et institutionnels représente près de 15 pour 100 de toute la facture d'énergie de gros de la province. En 1987-1988, le ministère a compté plus de 10 ans d'expérience dans les programmes de gestion de l'énergie pour les grands immeubles commerciaux. Deux programmes visent des objectifs semblables. Le Forum de l'énergie du centre-ville a permis aux entreprises participantes d'économiser plus de 8 millions de dollars à Toronto et Ottawa. Le Forum urbain sur l'énergie s'adresse à des centres urbains plus petits, et 12 centres y participent actuellement.

Les deux programmes favorisent la participation bénévole à des programmes de gestion de l'énergie dans les immeubles commerciaux de la province et ont été accueillis avec enthousiasme par ceux à qui ils sont destinés. Ces programmes se fondent sur un bon principe économique : un sou est un sou. Les programmes comportent des forums et des rencontres qui permettent aux gestionnaires et propriétaires d'immeubles de se renseigner sur les plus récentes techniques et de partager leurs expériences dans le domaine de la gestion de l'énergie.

Le contrôle de l'énergie permet aux industries de mieux planifier leurs besoins en énergie.

Contrôler pour mieux économiser

Le programme de contrôle de l'énergie est une initiative d'une durée de 2 ans du ministère de l'Énergie et d'Ontario Hydro. Il vise à accroître le rendement énergétique de l'industrie en aidant certaines compagnies à mesurer puis à contrôler leur consommation d'au moins trois formes d'énergie, dont l'une doit être l'électricité.

En 1987-1988, des dispositifs de contrôle de l'énergie ont été installés dans six compagnies participantes : Bendix Electronics Ltd.; Burlington Canada, Inc.; Celanese Canada Inc.; Motor Wheel Corporation of Canada Ltd.; Proctor & Gamble Inc.; et J.M. Schneider Inc. Les compagnies Falconbridge Ltd., Molson Ontario Breweries Ltd. et Volkswagen Canada Inc. participaient déjà au programme.

Les compagnies participantes doivent accepter de partager l'information avec d'autres entreprises semblables afin de promouvoir les économies d'énergie dans chaque industrie. Les résultats de ces tests seront communiqués lors de forums, dans des publications et dans le cadre d'autres activités spéciales.

Programme des services d'énergie pour l'industrie

Le Programme des services d'énergie pour l'industrie a pour but de promouvoir et d'accroître la compétitivité des entreprises, grâce au rendement énergétique et aux économies d'énergie au niveau des équipements et des procédés industriels. Il fournit la vérification détaillée sur place des équipements et de l'utilisation de l'énergie, des subventions pour des études de faisabilité et des subventions pour des études techniques de projets.

Au cours de la première année du programme, des vérifications ont été effectuées dans 104 usines. Elles ont permis d'établir des économies possibles de 138 000 $ en moyenne par usine, soit un taux de 15 pour 100. Plus de 450 possibilités d'amélioration du rendement énergétique ont été identifiées, ce qui représente des économies d'énergie possibles de plus de 14 millions de dollars, moyennant des immobilisations de 26 millions de dollars. La période moyenne de récupération des frais pour ces projets était de 1,8 année.

Une autre bonne année pour EnerSearch

Le programme EnerSearch du ministère a pour but d'aider le secteur privé à effectuer des travaux de recherche et développement et à mettre au point des techniques innovatrices sur le plan de l'énergie. En acceptant d'assumer une part du risque de la technologie, la province assure un nombre suffisant de travaux de recherche et développement au cours d'une période de prix faibles pour les approvisionnements d'énergie classiques.

Le programme EnerSearch a connu une autre bonne année en 1987-1988. Au total, 19 projets ont bénéficié d'une aide et le ministère a contribué un montant de 2,2 millions de dollars au titre des coûts prévus de 9,3 millions de dollars pour le projet.

Avec l'aide du programme, MBM Ceramics Ltd. a pu mettre au point et installer des équipements de chauffage à micro-ondes dans son usine d'Etobicoke, qui fabrique de petites pièces fondues en céramique. Grâce aux nouveaux équipements, la production s'est accrue de 400 pour 100, passant de 100 à 500 pièces à l'heure, tandis que l'énergie consommée pour le processus de moulage a été réduite de 50 pour 100. Ontario Hydro et l'Ontario Centre for Advanced Manufacturing ont également participé au projet.

Par ailleurs, Chemcraft Sadolin de Port Hope, qui font la finition de meubles en bois, a pu créer une gamme unique de nouveaux revêtements, des vernis ultra modernes qui sèchent en 3 secondes au lieu de plusieurs heures.

La compagnie sèche actuellement ses produits aux rayons ultra-violets. Non seulement le nouveau procédé donne un meilleur produit en beaucoup moins de temps, mais il élimine l'utilisation de l'énergie classique pour le séchage. Il comporte également un autre avantage : le système de revêtement n'exige pas l'utilisation des solvants polluants qui ont toujours été utilisés dans l'industrie.

De nouveaux défis pour les jeunes architectes

Avec les années, la maison R-2000 en est venue à représenter ce qu'il y a de mieux au point de vue du rendement énergétique domestique. Le ministère a solidement appuyé le concept R-2000 depuis le lancement du programme à la fin des années 1970.

Le Concours annuel d'architecture R-2000 du ministère invite les étudiants en architecture de l'Ontario à présenter des plans pour une nouvelle maison R-2000. Il s'agit de sensibiliser davantage les jeunes architectes à la conception de maisons à haut rendement énergétique, et d'offrir aux constructeurs un plus grand nombre de plans de maisons de ce genre. En plus de se faire reconnaître à l'échelle provinciale, les gagnants reçoivent des prix intéressants des deux commanditaires du concours : Fiberglas Canada Inc. et Select Home Designs.

Le Concours annuel d'architecture R-2000, qui en est à sa troisième année, a suscité la participation de 300 étudiants en architecture de la province, qui ont présenté 24 projets.

Ministère de l'Énergie

Le 2 avril 1988

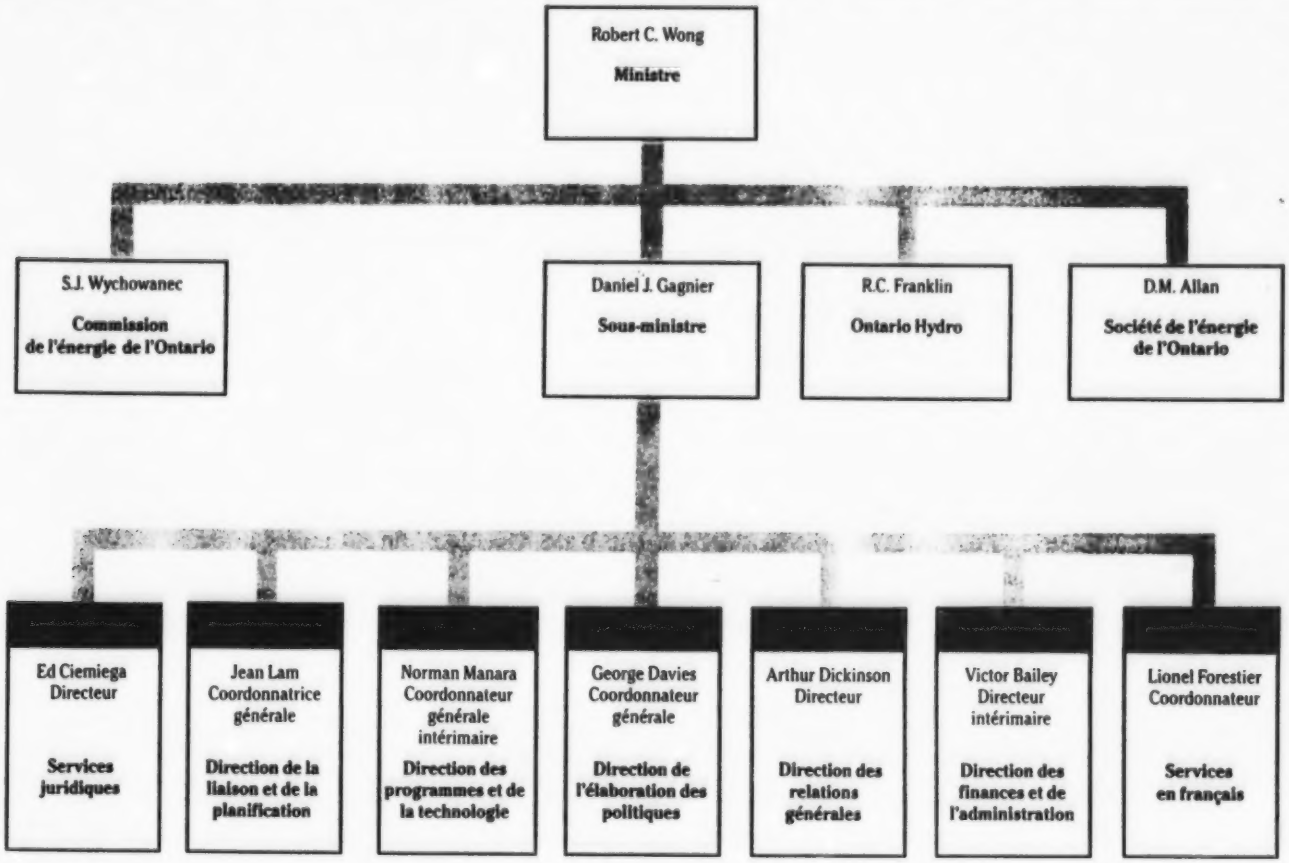

Nota: Structure organisationnelle au 2 avril 1988
Postes occupés lors de la publication.

Dépenses du ministère de l'Énergie 1987/88 (par catégorie)

DESCRIPTION	TOTAL
Évaluations de 1987/88 Plus approbations du Conseil de gestion*	44 092 000 2 754 747
Total rajusté	46 846 747
Moins dépenses de 1987-1988	(42 543 858)
Total des dépenses non engagées	4 302 889
Moins déductions du Conseil de gestion	(1 299 300)
Dépenses non engagées rajustées	3 003 589

* Y compris les salaires approuvés par la Loi sur le Conseil des ministres

Répartition des dépenses du ministère de l'Énergie – 1987/1988

DIVISION	DÉPENSES
Bureau central	2 736 318
Services administratifs	5 475 978
Politiques et planification	4 209 180
Programmes et technologie	**25 497 601**
Commission de l'énergie de l'Ontario	4 624 781
Total	**42 543 858**

Ministère de l'Énergie
Programmes et technologie
Dépenses pour projets
1987 - 1988 (Classées par activité)

ACTIVITÉ	TOTAL DES DÉPENSES EN DOLLARS	NBRE TOTAL DE PROJETS
Services consultatifs	5 082 598	279
Développement / démonstration	6 231 487	103
Soutien direct	6 925 555	652
Éducation	811 275	18
Administration de programmes*	3 893 851	—
Développement de programmes	555 278	18
Recherche / développement	1 616 191	31
Transfert de technologies	381 366	27
Total des activités	25 497 601	1 128
SERVICES CONSULTATIFS – DESCRIPTION DES SOUS-ACTIVITÉS		
Vérification énergétique	3 043 952	148
Étude énergétique	31 213	5
Étude de faisabilité	495 392	72
Transfert d'information	21 297	2
Surveillance	410 810	10
Consultation – formation	1 079 934	42
Total des services consultatifs	5 082 598	279

* On n'a mentionné aucun projet puisque tous entraînent des coûts d'administration de programme.

Ministère de l'Énergie
Programmes et technologie
Dépenses pour projets
1987 - 1988 (Classées par technologie)

TECHNOLOGIE	TOTAL DES DÉPENSES EN DOLLARS	NBRE TOTAL DE PROJETS
Aménagement agricole	1 098 454	226
Aménagement d'édifice	4 620 369	105
Déchets de combustion	2 807 409	17
Gestion par ordinateur	377 524	19
Électro-technologie	1 004 450	20
Fusion	1 652	1
Hydrogène	17 704	1
Méthanol	128 686	1
Aménagement municipal	3 582 862	412
Gaz naturel	279 674	5
Autre	9 515 643	220
Propane	284 505	5
R-2000	791 295	15
Petites centrales	725 439	69
Solaire	186 459	8
Brûlage du bois	75 476	4
Total des technologies	**25 497 601**	**1 128**
AUTRE – DESCRIPTION DES SOUS-TECHNOLOGIES		
Agrégat	1 028 742	24
Co-production	179 401	4
Éthanol	52 639	2
Procédés industriels	2 235 098	138
Lignine	126 947	3
Conversion du mazout	56 652	1
Autre	2 464 395	11
Tourbe	54 291	1
Production parallèle	2 441 003	8
Énergies renouvelables	3 405	1
Rendement – transporteurs	235 158	7
Technologie / matériel de transport	582 959	18
Rendement – véhicules de transport	54 954	2
Total (Autre)	9 515 643	220

Ministère de l'Énergie
Programmes et technologie
Dépenses pour projets
1987 - 1988 (Classées par client)

CLIENT	TOTAL DES DÉPENSES EN DOLLARS	NBRE TOTAL DE PROJETS
Industrie agraire	395 874	20
Constructeurs	518 228	10
Églises/Temples	4 238	1
Immobilier commercial	344 156	22
Consommateurs	1 177 860	38
Exploitations agricoles	22 547	1
Hôpitaux	1 708 208	28
Industrie	8 036 844	191
Municipalités	3 705 733	424
Gouvernement de l'Ontario	4 316 703	259
Organismes	392 753	24
Autre	377 624	18
Centres de recherche	403 103	5
Détaillants	326 428	2
Écoles	274 743	7
Cabinets de service	234 791	36
Industrie touristique	31 511	10
Industrie des transports	590 230	18
Universités/Collèges	57 566	5
Services publics	2 578 462	9
Total des Clients	**25 497 601**	**1 128**